

An official website of the European Union How do you know?



https://ec.europa.eu/info/index_en

Law (http://ec.europa.eu/info/law_en)

Feedback from: Belgian Disability Forum asbl (BDF)

Feedback reference

F1127432

Submitted on

11 November 2020

Submitted by

Olivier Magritte

User type

Non-governmental organisation (NGO)

Organisation

Belgian Disability Forum asbl (BDF)

Organisation size

Medium (50 to 249 employees)

Country of origin

Belgium

Initiative

[Disability rights strategy for 2021-30 \(/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12603-Disability-rights-strategy-for-2021-30\)](/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12603-Disability-rights-strategy-for-2021-30)

Pour le BDF, les axes à privilégier dans la Stratégie en faveur des personnes handicapées pour 2021-2030 sont les suivants :

1. Accessibilité

- Rendre biens et services accessibles aux personnes handicapées. Promouvoir le marché des aides techniques. La directive européenne sur l'accessibilité (EAA) doit être correctement transposée et mise en œuvre
- Rail accessible en autonomie aux personnes handicapées
- Concrétiser l'« accessibilité universelle ». L'intégrer dans les cursus de toutes les facultés utiles. Toutes les nouvelles constructions et rénovations de logements sociaux et bâtiments publics doivent être énergétiquement durables, accessibles et adaptables aux besoins des personnes handicapées
- Les personnes handicapées doivent pouvoir choisir le milieu de vie qui leur convient
- Étendre l'European Disability Card (EDC) à l'ensemble des Etats membres de l'Union

2. Participation des personnes handicapées dans la société

- Garantir tous les droits de la citoyenneté de l'UE aux personnes handicapées
- Éliminer les obstacles à une participation égale à la vie publique et aux activités de loisirs
- Assurer des services collectifs accessibles
- Promouvoir l'utilisation de tous les modes de communication utiles
- Impliquer les personnes handicapées dans les processus de décision qui les concernent au travers des conseils d'avis et de leurs organisations représentatives – donner à ces structures les moyens de participer aux processus

3. Egalité et non-discrimination

- Accès des personnes handicapées aux projets liés au Green deal
- Lutter contre le non take-up : les limites à l'utilisation des technologies numériques, l'approche administrative proactive et la proximité des services de première ligne
- Mettre fin aux situations de dépendance financière et matérielle des femmes handicapées
- attention spécifique aux personnes handicapées issues de l'immigration
- Les aménagements raisonnables et les actions positives doivent être renforcées
- Introduction de quota de représentation de femmes et d'hommes handicapés dans les assemblées élues et dans les mandats exécutifs

4. Emploi

- Accroître la participation des personnes handicapées sur le marché ordinaire du travail
- Améliorer le recrutement et l'emploi des personnes handicapées par les institutions de l'UE (valeur d'exemple de l'UE !)
- Soumettre toute relation de travail (rémunérée ou gratuite) à une couverture sociale minimale de court terme (soins de santé, chômage) et de long terme (pension)

- Les PH sont éloignées du travail en partie parce que le marché n'en veut pas : instituer le principe de la responsabilité sociétale des employeurs, créer un label « employeurs engagés », lancer un Award emploi inclusif annuel
- Donner aux Conseils d'entreprises une reconnaissance juridique similaire à celle des Conseils d'administration

5. Education et formation

- crèches et écoles inclusives : Garantir des moyens pour former le personnel et rendre le bâti et les cours accessibles
- éducation inclusive, qualifiante et porteuse sur le marché de l'emploi
- apprentissage tout au long de la vie pour les personnes handicapées
- accessibilité et inclusion dans les écoles européennes

6. Protection sociale

- Assurer la protection sociale des personnes handicapées et des familles dès le plus jeune âge
- Elargir les possibilités de congés de répit et d'accompagnement : les périodes d'accompagnement d'aidant proche doivent être valorisées sur le plan de la protection sociale
- Développer des services collectifs financièrement abordables, aussi accessibles en période de crise sanitaire
- Des allocations et des compensations pour vivre dignement

7. Santé :

- Assurer l'accès aux services de santé collectifs, même en période de crise sanitaire
- Des soins spécialisés pour personnes handicapées financièrement abordables

8. Base de données et collecte de données :

- Augmenter la collecte de données relatives au handicap , les indicateurs, le suivi, l'établissement de rapports

Feedback from: Belgian Disability Forum asbl (BDF)

(198.1 KB - PDF - 4 pages)

[Download \(\)](#)

[Report an issue with this feedback \(/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12603-Union-of-Equality-European-Disability-Rights-Strategy/F1127432/report\)](/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12603-Union-of-Equality-European-Disability-Rights-Strategy/F1127432/report)

[All feedback](#)

The views and opinions expressed here are entirely those of the author(s) and do not reflect the official opinion of the European Commission. The Commission cannot guarantee the accuracy of the information contained in them. Neither the Commission, nor any person acting on the Commission's behalf, may be held responsible for the content or the information posted here. Views and opinions that violate the Commission's feedback rules will be removed from the site.